**COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU 28 OCTOBRE 2020**

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL, a présidé le Conseil des Ministres, le mercredi 28 octobre 2020, à 10 heures, au Palais de la République.

Le Chef de l’Etat a, à l’entame de sa communication, adressé ses chaleureuses félicitations et ses meilleurs vœux à la communauté musulmane à l’occasion du Maouloud.

Il a, en outre, exprimé sa solidarité à la communauté catholique en perspective de la célébration de la Toussaint.

Le Chef de l’Etat a, ensuite, informé le Conseil avoir présidé, le 22 octobre, la première Journée nationale de la Décentralisation. Il a félicité le Ministre des Collectivités territoriales, les présidents de conseil départemental et les maires pour leur mobilisation exceptionnelle et la pertinence des recommandations.

Le Président de la République a réaffirmé la place primordiale de la décentralisation et de la déconcentration dans la modernisation de l’Etat et la transformation optimale de l’action publique, autour de principes directeurs suivants : proximité, subsidiarité, modularité, efficacité, progrès, équité sociale et territoriale.

Revenant sur les enseignements et perspectives de cette Journée, qui est désormais une date repère dans le calendrier républicain, le Président de la République a invité le Ministre des Collectivités territoriales, le Ministre des Finances et du Budget, les ministres sectoriels, les élus et acteurs territoriaux, à veiller à la mise en œuvre accélérée et consensuelle des décisions présidentielles issues de cette Rencontre.

Le Chef de l’Etat a, dans cet élan, signalé l’urgence de mettre à la disposition des collectivités territoriales, avant la fin de l’année 2020, les cinq (5) milliards mobilisés au titre du Fonds d’appui au Développement local, institué par le Code minier de 2016.

Le Président de la République a également demandé au Ministre en charge des collectivités territoriales, en relation avec les ministres concernés, de finaliser le statut de l’élu local, de préparer, d’une part, l’organisation d’une table ronde pour le financement du PACASEN rural, estimé à 352 milliards de FCFA sur cinq (5) ans et, d’autre part, l’acquisition et l’installation, dans les communes, de 100.000 nouveaux lampadaires solaires.

Le Chef de l’Etat, pour conclure sur ce chapitre, a exhorté les partenaires de la décentralisation à consolider l’harmonisation des actions de développement territorial et de coopération décentralisée ; à améliorer les systèmes d’information territoriale et à promouvoir la réalisation rapide d’un Cadastre rural numérisé.

Le Président de la République, a exprimé sa compassion et sa solidarité aux familles éplorées par la disparition en mer de jeunes compatriotes. Il a par ailleurs, au sujet de la politique nationale de jeunesse et de promotion de l’emploi des jeunes, rappelé au Gouvernement la haute priorité qu’il consacre à la mise en œuvre, avec une action urgente de la DER, pour venir en appui aux jeunes concernés.

Il a demandé au Ministre, en charge de la Formation professionnelle, et au Délégué général à l’Entreprenariat rapide des femmes et des jeunes, face à la recrudescence de l’émigration clandestine, d’orienter et de renforcer leurs programmes de capacitation et d’accompagnement de la jeunesse.

Le Chef de l’Etat a, à ce titre, demandé au Ministre de l’Emploi et de la Formation professionnelle, ainsi qu’au Ministre de la Coopération, d’accélérer la mobilisation des ressources dédiées au programme de construction des 45 centres départementaux de formation professionnelle.

Le Président de la République a aussi exhorté les ministres en charge de la Jeunesse et des finances de faire prendre toutes les dispositions pour engager la construction et la mise en service des Maisons de la Jeunesse et de la citoyenneté prévues dans tous les départements du pays. Il a, par ailleurs, requis l’intensification des interventions en faveur de l’employabilité et du développement de l’entreprenariat des jeunes.

Le Président de la République, abordant la question du soutien de l’Etat aux acteurs privés et à la relance du secteur du Tourisme, a indiqué au Ministre du Tourisme l’urgence d’examiner avec les ministres et services compétents de l’Etat, les possibilités et modalités de prise en charge consensuelle des requêtes contenues dans le mémorandum du secteur privé touristique.

Le Chef de l’Etat a, au titre du climat social, de la gestion et du suivi des affaires intérieures demandé aux ministres de l’Agriculture et au Ministre du Commerce de préparer le lancement officiel, en novembre 2020, de la campagne de commercialisation de la production agricole.

Le Chef de l’Etat a, enfin, invité le Gouvernement à veiller au renforcement permanent du dialogue entre les acteurs de la Communauté portuaire, en vue d’améliorer durablement les performances et la compétitivité du port autonome de Dakar, ainsi que l’environnement des affaires au Sénégal.

Le Président de la République a clos sa communication sur son agenda diplomatique.

**Au titre des Communications,**

Le Ministre d’Etat, Secrétaire général de la Présidence de la République dans sa communication a fait le point sur le fonctionnement de la Commission de suivi, mise en place par le Chef de l’Etat, pour exploiter les décisions et recommandations de la cour des Comptes, suite au dépôt de leurs rapports 2015, 2016 et 2017.

Le Ministre des Finances et du Budget a fait une communication sur la mobilisation des ressources financières, l’exécution des dépenses du FORCES COVID-19, et l’exécution du budget.

Le Ministre de l’Economie, du Plan et de la coopération a fait une communication sur la nécessité d’actualiser les données structurelles sur lesquelles se fonde l’élaboration des comptes nationaux.

Le Ministre de la Santé et de l’Action sociale a fait une communication sur la gestion de la pandémie de COVID-19.

Le Ministre de l’Agriculture et de l’Equipement rural a fait le point sur le suivi des cultures, et l’exportation des produits horticoles. Il a également rendu compte de l’état de la mise en œuvre des directives du Conseil des Ministres du 23 septembre 2020.

Le Ministre de l’Education nationale a fait le point sur les préparatifs de la rentrée scolaire prévue le 05 novembre pour les enseignants, l’administration et le 12 novembre 2020 pour les élèves.

Le Ministre de l’Emploi, de la Formation professionnelle et de l’Artisanat a fait une communication sur le recensement des artisans devant bénéficier du soutien de l’Etat dans le cadre du Plan de Résilience économique et social (PRES).

Le Ministre, en charge du suivi du Plan Sénégal Emergent a fait le point sur les avancées et la mise en œuvre des projets prioritaires.

**Au titre des textes législatifs et réglementaires**, le Conseil a examiné et adopté :

* Projet de loi complétant la loi n°81-52 du 10 juillet 1981 portant code des Pensions civiles et militaires de retraites, modifiée ;
* Projet de décret portant création et fixant les règles d’organisation et de fonctionnement du Campus franco-sénégalais (CFS).

**Au titre des mesures individuelles**, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

**Madame Mariama TRAORE**, Administrateur civil, matricule de solde n° 616 281P précédemment Préfet du Département de Saint-Louis, est nommé Préfet du Département de Louga, en remplacement de Monsieur Mamadou KHOUMA, appelé à d’autres fonctions ;

**Monsieur Mamadou KHOUMA**, Administrateur civil, matricule de solde n° 517 781K précédemment Préfet du Département de Louga, est nommé Préfet du Département de Fatick, en remplacement de Monsieur Demba TOURE, appelé à d’autres fonctions ;

**Monsieur Ousmane NIANG**, Administrateur civil, matricule de solde n° 510 358B , précédemment Préfet du Département de Goudomp, est nommé Préfet du Département de Koungheul, en remplacement de Monsieur Abdou Khadre Ndiack NDIAYE, appelé à d’autres fonctions ;

**Monsieur Abdou Khadre Ndiack**, Administrateur civil, matricule de solde n° 514 529D, précédemment Préfet du Département de Koungheul, est nommé Préfet du Département de Bakel, en remplacement de Monsieur Mamadou MBAYE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

**Monsieur Ibrahima FALL**, Administrateur civil, matricule de solde n° 516 434E , précédemment Préfet du Département de Sédhiou, est nommé Préfet du Département de Goudomp, en remplacement de Monsieur Ousmane NIANG, appelé à d’autres fonctions ;

Monsieur **Modou NDIAYE**, administrateur civil, matricule de solde n°516 238/C, précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Dakar, chargé des affaires administratives, est nommé Préfet du Département de Saint-Louis en remplacement de Madame Mariama TRAORE, appelée à d’autres fonctions ;

Madame **Ngoné CISSE**, administrateur civil, matricule de solde n°661 356/C, précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Thiès, chargée des affaires administratives, est nommée Préfet du Département de Sédhiou en remplacement de Monsieur Ibrahima FALL, appelé à d’autres fonctions

**Monsieur Mbaye DIONE**, Administrateur civil, matricule de solde n° 661 346/D, précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Ziguinchor, chargé des affaires administratives, est nommé Adjoint au Gouverneur de la Région de Dakar chargé des affaires administratives, en remplacement de Monsieur Modou NDIAYE, appelé à d’autres fonctions ;

**Monsieur Babacar NIANG**, Administrateur civil, matricule de solde n° 681 544/F, précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Ziguinchor, chargé développement, est nommé Adjoint au Gouverneur de la Région de Dakar chargé des affaires administratives, en remplacement de Monsieur Mbaye DIONE, appelé à d’autres fonctions ;

**Monsieur Maurice Latyre DIONE**, Administrateur civil, matricule de solde n° 611 935/E, précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Sédhiou, chargé des affaires administratives, est nommé Adjoint au Gouverneur de la Région de Thies chargé des affaires administratives, en remplacement de Madame Mame Ngoné CISSE, appelé à d’autres fonctions ;

**Monsieur Modou GUEYE**, Administrateur civil, matricule de solde ° 681 541/C, précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Sédhiou, chargé développement, est nommé Adjoint au Gouverneur de la Région de Sédhiou chargé des affaires administratives, en remplacement de Monsieur Maurice Latyre DIONE, appelé à d’autres fonctions ;

**Madame Fatou Moctar FALL**, Administrateur civil, matricule de solde n° 681 543E précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Saint-Louis, chargé développement, est nommé Adjoint au Gouverneur de la Région de Tambacounda chargé des affaires administratives, poste vacant ;

**Madame Safiatou Joséphine DIENG**, Administrateur civil, matricule de solde n° 696 368E précédemment Chef du Bureau de suivi au Secrétariat général du ministère de l’Intérieur, est nommé Adjoint au Gouverneur de la Région de Ziguinchor chargé développement, en remplacement de Monsieur Babacar NIANG, appelé à d’autres fonctions.

**Fait à Dakar le 28 octobre 2020**

**Le Ministre, Porte-Parole du Gouvernement**

**Ndèye Tické Ndiaye DIOP**